

ACTUALITÉS _____

L'envoi gratuit de cours et de matériel informatique par La Poste possible dès la semaine prochaine

Dans le contexte actuel d'urgence sanitaire, des solutions doivent être apportées afin que **tous les élèves bénéficient de la continuité pédagogique**, y compris lorsqu'ils se trouvent **en situation de déconnexion numérique**. A cet effet, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et La Poste ont annoncé mardi 31 mars une opération partenariale se concrétisant par la mise en œuvre de 2 dispositifs :

- Grâce à « Devoirs à la maison », chaque école ou établissement scolaire ayant identifié des élèves ou familles en difficulté pourra **leur faire parvenir des cours par voie postale** sans que ni l'expéditeur ni les destinataires n'aient besoin de se déplacer. Une fois par semaine, **les enseignants transmettront numériquement des contenus pédagogiques** et l'identité des destinataires à leur établissement scolaire, qui se chargera de **relayer l'ensemble sur une plateforme internet gérée par La Poste**. Les devoirs y seront ainsi imprimés, mis sous plis et adressés par courrier postal aux élèves concernés. Une fois les devoirs réalisés, les élèves pourront **retourner leurs copies par voie postale et ce, gratuitement** : la plateforme réceptionnera les courriers, procèdera à leur numérisation et à leur **redistribution aux professeurs concernés**.
- Le second volet de ce partenariat concerne la **distribution des matériels informatiques** qui seraient disponibles dans les écoles et les établissements scolaires (tablettes, ordinateurs portables), en accord avec les communes, départements et régions : afin d'éviter tout déplacement des parents, les services de La Poste sont ainsi chargés de distribuer aux familles identifiées les colis contenant le matériel informatique en respectant les mesures de protection du dernier mètre, sans contact ni signature.

[En savoir +](#)

Des sessions de soutien scolaire pendant les vacances de printemps

Les vacances sont une **période de repos nécessaire pour les élèves et leurs professeurs**, tout particulièrement cette année dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons. Durant la seconde semaine des vacances de printemps, soit du 20 au 24 avril pour notre académie, **des sessions de soutien scolaire, organisées à distance, pourront être planifiées** par les écoles et établissements scolaires à destination des écoliers, collégiens et lycéens repérés comme étant les plus en difficultés.

Ce dispositif repose, d'une part, **sur le volontariat des professeurs**, d'autre part, **sur celui des élèves**. Les heures de soutien assurées par les professeurs volontaires seront rémunérées en heures supplémentaires (HSE). Les modalités de recrutement seront communiquées dès que possible.

Une cellule d'écoute à destination des personnels

Afin de venir en aide **aux agents qui en ressentiraient le besoin durant la crise sanitaire actuelle**, l'académie d'Amiens a mis en place une **cellule téléphonique d'écoute et de soutien** :

03 22 823 825.

Cette cellule est assurée par des personnels médico sociaux de l'académie (psychologues, assistants sociaux du personnel, médecin de prévention) avec la participation des secrétaires des centres médico-scolaires, sous le pilotage de Samuel Haye, directeur des ressources humaines de l'académie.

Ouverte du **lundi au vendredi de 9h à 18h**, elle restera active tant que nécessaire et a minima durant la période de confinement.

Nation apprenante : des médias locaux rejoignent le mouvement

Plusieurs médias nationaux participent au dispositif Nation apprenante, lancé la semaine dernière par le ministère : [Lumni](#), plateforme éducative de l'audiovisuel public, accessible à tous et développée en partenariat avec l'Éducation nationale, et [Educ'Arte](#), plateforme éducative d'Arte, proposent ainsi des contenus pédagogiques adaptés à différents niveaux scolaires. **Les programmes complets Lumni sont à retrouver ici** :

- [pour les primaires](#)
- [pour les collégiens](#)
- [pour les lycéens](#)

Au niveau local, la chaîne Wéo Hauts-de-France diffuse, depuis lundi 30 mars, un programme quotidien de 2 heures alimenté par des enseignants des académies d'Amiens et de Lille, tant du 1^{er} que du 2nd degré. Le programme est [en ligne ici](#).

D'autres partenariats pourraient suivre, permettant de rendre accessible un maximum de contenus et de donner toute sa place à l'école au sein du quotidien des Français.

Application « Faits établissements » : repérer et accompagner nos élèves en difficulté

Le temps du confinement, l'application « Faits établissements » est prioritairement dévolue aux **signalements des conséquences sociales du confinement sur les élèves**. Les chefs d'établissement et directeurs d'école peuvent ainsi s'en saisir afin d'émettre des signalements pour accompagner au mieux les élèves et leurs familles.

Les informations sont ensuite traitées de sorte que les personnels, dans le respect des missions de chacun, puissent se coordonner et assurer une continuité éducative et sociale.

ANALYSE _____

5^{ème} semaine de fermeture dans l'Oise : s'organiser dans la durée

Il y a déjà un mois, le 2 mars, **les écoles, collèges et lycées de 9 communes de l'Oise fermaient leurs portes, expérimentant ainsi de manière brutale** le mode de fonctionnement qui est désormais celui de tous les établissements scolaires de France.

Retour d'expérience : quel mode de fonctionnement adopter pour animer sur un temps long les équipes éducatives et assurer le suivi des élèves ? :

A Lacroix-Saint-Ouen, depuis le vendredi 28 février, les portes sont closes pour les 1000 élèves du **lycée polyvalent Charles de Gaulle**. « *Lors de la fermeture, annoncée comme temporaire et de courte durée, explique Hervé Louvet, le proviseur, nous nous sommes immédiatement saisis d'une priorité : mettre en œuvre la continuité pédagogique* ».

RYTHMER LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

« *Puis, rapidement, il est apparu comme essentiel de **maintenir autant que possible la vie « normale » de l'établissement**. Nous avons prévu un **bac blanc** début mars : à l'unanimité, nous avons choisi de le conserver et de l'organiser à distance. Il était en effet important que les élèves s'entraînent, gardent le rythme, même si nous savions que les conditions d'examens n'étaient pas réunies. Nous avons ainsi décidé de ne pas prendre en compte les résultats dans les bulletins des élèves* ». La vie de l'établissement, ce sont aussi des conseils de classe : au lycée Charles de Gaulle, **les 32 conseils se sont déjà tenus via des classes virtuelles du CNED** à raison d'une heure pour chacun et de 4 par jour.

« *Depuis l'annonce du confinement généralisé, notre préoccupation est de faire durer le dispositif* », reprend Hervé Louvet. « *Les **professeurs principaux, les CPE et les AED pointent l'assiduité des élèves, appellent ceux qui semblent décrocher, les interrogent sur leurs difficultés, leur ressenti...*** ».

Ailleurs dans l'Oise, à Montataire, les 700 familles du **collège Anatole France** ont été appelées au moins 4 fois en l'espace de 5 semaines : une première fois par l'établissement pour les informer, une seconde par les professeurs principaux, une troisième, plus récente, par les CPE et enfin, une dernière fois par la direction pour jauger du fonctionnement de la continuité pédagogique dans les foyers. « *Les familles et les élèves se sentent accompagnés, apprécient notre disponibilité, en profitent pour nous faire un retour ou nous demander des dépannages* », explique Jérémy Pauriche. « *Nous procéderons sans doute à une nouvelle série d'appels avant les vacances afin de maintenir le lien* ».

Ces appels ont notamment permis de mettre en évidence certaines problématiques organisationnelles (quantité trop importante de cours fournis aux élèves, besoin de limiter les temps de connexion et de planifier la transmission des contenus...) et **d'adapter en conséquence les solutions de continuité pédagogique**.

CADRER POUR ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ÉQUIPES

Mais après la mise en place et le rodage des premières semaines, « *il faut désormais **cadrer pour continuer de mobiliser***, poursuit Jérémy Pauriche. *Pour pouvoir fonctionner avec les élèves, il est en effet **essentiel d'accompagner aussi les équipes et les professeurs** : nous avons instauré un rythme de une à deux visioconférence par semaine avec les professeurs, des sessions de travail sont planifiées via des classes virtuelles... C'est autant de moyens de **garder le lien** et de **maintenir le moral des troupes sur la durée**.* »

FOCUS SUR _____

Le fonctionnement du rectorat pendant le confinement

Depuis le mardi 17 mars, sur les 600 employés qui travaillent habituellement dans le bâtiment du rectorat, seule une centaine de personnes sont potentiellement mobilisables sur site. **En moyenne, une vingtaine de personnes s'y rendent par semaine** et ce, par rotation, de manière à minimiser les interactions, uniquement **lorsque leur présence s'avère indispensable, sur la base du volontariat** et dans le respect strict des gestes barrières. C'est le cas de la cellule de pilotage COVID-19, pilotée par la rectrice Stéphanie Dameron.

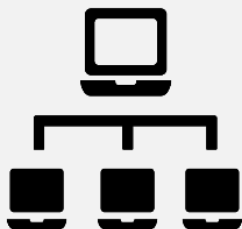
L'objectif est **d'assurer l'appui au système de santé, la continuité administrative et pédagogique**, tout en limitant au strict minimum les déplacements et les interactions.

L'ensemble des services du rectorat est **joignable par mail ou par téléphone**, des transferts ayant été effectués sur une majorité des postes et des bureaux. Le standard téléphonique est assuré par 5 personnes comme habituellement, par roulement de 2 personnes par jour. Au quotidien, près de 200 appels sont réceptionnés par jour, soit une quantité quasiment équivalente à des périodes de travail habituelles. Grâce à ce déploiement massif, **l'ensemble des usagers, dont vous faites partie, peut contacter le rectorat comme en temps normal** de 8h à 12h30 et de 14h à 17h.

Par ailleurs, une équipe dédiée à la **gestion de la crise sanitaire** est mobilisée tous les jours et ce depuis le mercredi 26 février. Elle tente de répondre à tous les enjeux résultant de cette situation exceptionnelle. Depuis le 3 mars, elle est articulée en 5 pôles thématiques avec un point de situation quotidien :

- Une cellule opérations-appui au système de santé ;
- Une cellule continuité pédagogique et de l'orientation ;
- Une cellule écoute-santé ;
- Une cellule information aux parties prenantes, communication ;
- Une cellule anticipation-préparation de la réouverture des écoles et établissements.

FORMATIONS AUX OUTILS NUMÉRIQUES _____



DANE

Tous les jours, des modules d'accompagnement à la prise en main des outils numériques (CNED, ENT Néo, Tactiléo, Moodle...) vous sont proposés par la délégation académique au numérique éducatif (DANE).

Consultez le programme [ici](#).

Canopé Amiens

Cet accompagnement est complété par des modules proposés quotidiennement par l'atelier Canopé Amiens.

Consultez le programme [ici](#).

AGENDA _____

- **Tous les vendredis à 17h, le ministre Jean-Michel Blanquer** répond depuis les comptes Twitter, Facebook, Instagram et YouTube du ministère à plusieurs questions posées par des parents d'élèves. Les questions doivent au préalable être transmises par mail à rendez-vous-parents@education.gouv.fr.
- **Du 30 mars au 3 avril** : mise à disposition des notes et copies de la **première série d'E3C**. En outre, la **Banque nationale de sujets** est dès à présent disponible pour la seconde série d'E3C. Elle comporte près de 1300 sujets et sera régulièrement complétée. Pour les professeurs qui souhaitent préparer les élèves, des sujets zéro et spécimens sont en ligne sur [eduscol](https://eduscol.education.fr).
- **Jeudi 2 avril** : date butoir pour la finalisation des **dossiers Parcoursup**.
- **Début avril** : une banque nationale de sujets grand public sera disponible sur le site "**Quand je passe le bac**". Les élèves pourront ainsi prendre connaissance de l'ensemble des sujets.
- **Du 11 au 27 avril** : **vacances de printemps**.
- **Du 20 au 24 avril** : **cours de soutien gratuits** à destination des élèves les plus fragiles.

RESSOURCES HUMAINES _____



Rémunérations

Le versement des rémunérations de tous les agents est parfaitement assuré durant la période de confinement.

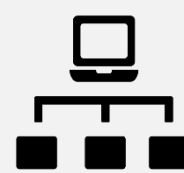
Une attention particulière est portée par les ressources humaines aux contrats des agents non titulaires.



Suspension du jour de carence

Le dispositif des jours de carence appliqué en cas d'arrêt maladie est suspendu pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

Pour toute question sur votre dossier personnel, la DPE et la DPAE sont à votre disposition par mail ou téléphone.



Maintien des opérations de mobilité des personnels

- Enseignants du 2nd degré, CPE, psychologues : du 20 mars au 3 avril. Cellule académique Mobilité : 03 22 82 37 30, mvt2020@ac-amiens.fr ou lien [ici](#).
- Enseignants du 1^{er} degré : Aisne et Somme, du 4 au 14 mai ; Oise, du 6 au 15 mai.
- Personnels ATSS (administratif, technique, santé, social) : du 3 au 20 avril 2020. Contact : mvt2020atss@ac-amiens.fr ou lien [ici](#).

Vous avez mis en place des solutions pour réduire la fracture numérique dans votre classe ou établissement ?

**Témoignez en suivant ce lien
Nous sommes à votre écoute**

Rectorat de l'académie d'Amiens - www.ac-amiens.fr

Lettre d'information aux personnels de l'académie d'Amiens - lettreinfo@ac-amiens.fr

Directrice de la publication : Stéphanie Dameron - Responsable de publication : direction de la communication, Marie Bougain

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

